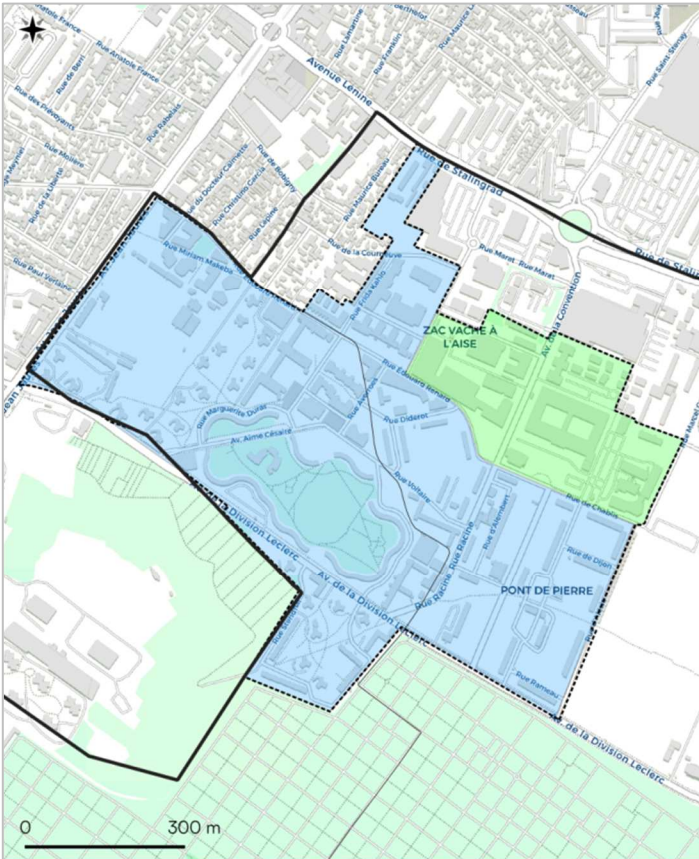


# Projet du quartier

## Les Courtilières – Pont de Pierre

### I. Présentation du quartier



### Les Courtilières - Pont-De-Pierre

Communes : Bobigny, Pantin, Aubervilliers

Révision du périmètre en 2024 : extension (+21 % de superficie)

Nombre d'habitants : 10 000 (+13 % de population du fait de l'évolution de périmètre)

Niveau de vie moyen : 16 300 €/an  
(contre 20 400 €/an à Est Ensemble et 28 300 €/an à l'échelle de la Métropole du Grand Paris)

Nombre de logements : 4 100  
(dont 2 600 logements sociaux)

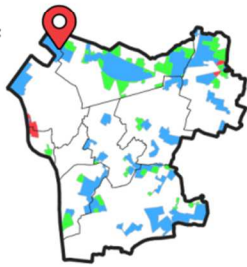
**Estimations**  
(valeurs arrondies)

**Maillage administratif**

- Est Ensemble
- Communes
- QPV en 2024

**Evolution du QPV**

- Extension
- Identique



## II. Les principaux constats sur le quartier

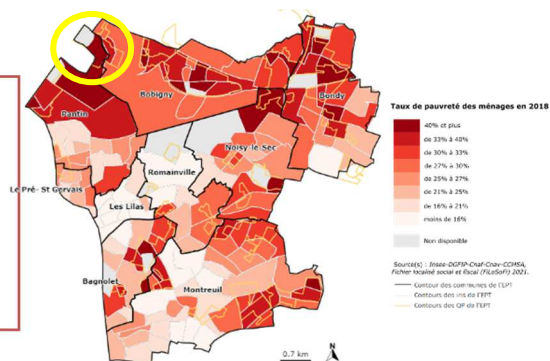
Sauf mention contraire, les données sont issues de l'INSEE - Recensement de la population 2020.

### Peuplement

- **10 000 habitants** (IPR 2018)
- Un quartier particulièrement jeune avec plus de **40% des habitants qui ont moins de 25 ans**, contre 30% sur Est Ensemble hors QPV, et 31% sur la MGP
- **Une part importante de familles monoparentales (29%)** un taux légèrement supérieur à la moyenne en QPV (28%) contre 22% sur Est Ensemble hors QPV et 21% sur la MGP
- Une forte mobilité résidentielle : **44% des ménages ont emménagé depuis moins de 5 ans** (contre 31% en moyenne sur les QPV, 35% sur EE et 36% sur la MGP)

### Niveau de vie

- **Niveau de vie moyen** : 16 340€ (contre 20 400€ sur Est Ensemble, et 28 300 € pour la Métropole du Grand Paris)
- **32% de ménages à bas revenus** (contre 23% en moyenne sur Est Ensemble et 16% sur la MGP)
- **73% de personnes couvertes par au moins une prestation sociale de la CAF**, contre 65% en moyenne sur les QPV et 58 % sur EE

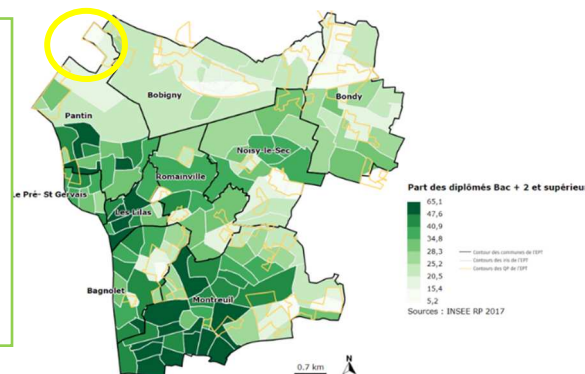


### Education

- **30% des 15-24 ans ne sont pas scolarisés** (contre 33% en moyenne sur Est Ensemble et 27% sur la MGP)

### Emploi et formation

- **Un taux d'emploi des 15-64 ans dans la moyenne des autres QPV** (81 % contre 88% sur la MGP)
- **13,3% de taux de chômage** (au sens du recensement) dans la moyenne des autres QPV (13,5%) contre 11,3% sur EE hors QPV
- **Une faible part des diplômés de l'enseignement supérieure (24%)**, contre 44% sur Est Ensemble hors QPV, et 49% sur la MGP)
- **16% de salariés en emploi précaire** (CDD, interim,..) contre 11% en moyenne sur la MGP



### Dév. économique

- **125 établissements employeurs pour 10 000 habitants** contre 260 en moyenne sur les QPV, et 496 sur la MGP
- **Un taux de création d'établissement (14%) supérieure à la moyenne en QPV (12%), et de 3 pts supérieure à la moyenne observée sur la MGP** (SIRENE 2023)

### Santé

- **La présence d'une certaine offre médicale dans le quartier (9 médecins généralistes et 1 spécialiste)**
- **Plus de 21% de la population bénéficient de la Complémentaire Santé Solidaire** (ex. CMU-C), une part légèrement supérieure à la moyenne en QPV, et plus de deux fois supérieure à la part observée sur la MGP (CPAM 2022)

### Habitat et cadre de vie

- **4 150 logements dont 2 600 logements sociaux** (RPLS 2021)

### III. Les principaux équipements et dispositifs structurants

Equipements structurants	
<b>Etablissements scolaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecole maternelle : Jean Jaures ; Quatremaire ;</li> <li>• Ecole élémentaire : Jean Jaurès, Marcel Cachin ;</li> <li>• Collège : Jean Jaures.</li> </ul>
<b>Espaces de proximité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maison de quartier des Courtilières (Mairie annexe) ;</li> <li>• Antenne jeunesse des Courtilières pour les 11-17 ans ;</li> </ul>
<b>Structures d'accueils enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil de loisirs Siloe ;</li> <li>• Accueil de loisirs Jean Jaurès ;</li> <li>• Le Multi-Accueil des Courtilières</li> </ul>
<b>Equipements culturels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Espace Culturel Nelson Mandela (bibliothèque, ludothèque, salle de spectacle et de cinéma) ;</li> </ul>
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre municipal de santé Ténine</li> <li>• Pharmacie des Courtilières (7 rue Martin Luther King)</li> <li>• PMI Courtilières</li> <li>• Centre médico-psycho pédagogique (CMPP)</li> </ul>
<b>Equipements sportifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gymnase Michel Thechi</li> <li>• Gymnase Hazenfratz</li> <li>• Stade Marcel Cerdan (rénovation été 2024)</li> </ul>
<b>Commerces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelques commerces de proximité (boulangerie, supérette...) ;</li> <li>• Difficulté d'implantation d'une offre de restauration ;</li> </ul>
Espaces publics	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc des Courtilières,</li> <li>• Place François Mitterrand (en cours de réaménagement) ;</li> <li>• Square Montgolfier (en proximité directe du QPV) ;</li> </ul>	
Transports	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ligne de bus 330 ; Métro ligne 7</li> <li>• Station vélib' en proximité directe du QPV ;</li> </ul>	
Dispositifs structurants	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de réussite éducative</li> <li>• Atelier santé ville</li> <li>• Dispositif GUSP</li> </ul>	

### IV. Les principales problématiques et points d'appui

Les principales problématiques du quartier	Les leviers/les points d'appui
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'attractivité sur le quartier</li> <li>- Une faible présence des dispositifs d'accompagnement à la scolarité (manque de dispositif cité éducative).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un fort tissu associatif sur le quartier présent depuis de nombreuses années</li> <li>- Une maison de quartier avec une mairie annexe qui répond en partie aux besoins de service public de proximité</li> </ul>

- De nombreux jeunes sont en décrochage scolaire sur le quartier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une maison de quartier qui favorise le lien social avec les habitants</li> <li>- Un PRU1 réussi et qui participe à une dynamique sociale et associative importante</li> </ul>
---	--

## V. Les objectifs prioritaires et les actions à mettre en œuvre

Objectifs	Actions	Partenaires et moyens mobilisés
<p><b>Objectif 1</b></p> <p><b>Amélioration de la communication et de la diffusion d'information</b></p>	<p><b>Action n°1</b> : Animation pied d'immeuble</p> <p><b>Action n°2</b> : Favoriser le « porte à porte » et la logique d'« aller-vers »</p> <p><b>Action n°3</b> : Repenser les habitants « référents »</p>	<p>Bailleurs</p> <p>Maison de quartier</p> <p>Associations</p>
<p><b>Objectif 2</b></p> <p><b>Améliorer l'offre d'accompagnement à la scolarité et lutter contre le décrochage scolaire</b></p>	<p><b>Action n°1</b> : Favoriser l'attractivité des étudiants pour l'aide aux devoirs</p> <p><b>Action n°2</b> : Mettre en valeur les parcours d'orientation</p> <p><b>Action n°3</b> : Offre de stage en développement économique</p>	<p>Associations</p> <p>Est-Ensemble</p> <p>Campus des métiers</p> <p>Education nationale</p>
<p><b>Objectif 3</b></p> <p><b>Permettre l'accès à l'insertion des femmes, des jeunes et des plus fragiles</b></p>	<p><b>Action n°1</b> : Mise en place de permanences emploi (médiateurs emploi)</p> <p><b>Action n°2</b> : Rendre plus visible les offres et les dispositifs</p> <p><b>Action n°3</b> : Favoriser un réseau de facilitateurs</p> <p><b>Action n°4</b> : Mettre en place des stages d'insertion professionnel</p> <p><b>Action n°5</b> : Diriger les jeunes vers des plateforme jobs (ex : RATP SNCF, Air France, etc.)</p> <p><b>Action n°6</b> : Découverte des métiers artisans tels que Boucher, plombier...</p>	<p>Cité d'emploi</p> <p>Service RSA</p> <p>Associations</p> <p>Ville</p> <p>Bailleurs</p> <p>Maison de quartier</p> <p>PRE</p> <p>CLSPD</p> <p>SMJ</p> <p>Clubs sportifs</p> <p>Culture</p> <p>Education Nationale</p> <p>Mission locale</p> <p>Maison d'emploi</p>

<p><b>Objectif 4</b></p> <p><b>Développer l'offre commerciale de proximité de biens et de service</b></p>	<p><b>Action n°1</b> : Travailler avec la foncière de la ville de Pantin</p> <p><b>Action n° 2</b> : Mettre en place des commerces ambulatoires</p>	<p><i>Ville</i> <i>Maison de quartier</i> <i>Associations</i> <i>Bailleurs</i> <i>Est-Ensemble</i></p>
<p><b>Objectif 5</b></p> <p><b>Développer le service à la personne</b> <b>Recréer du lien avec les personnes âgées</b></p>	<p><b>Action n° 1</b> : Accompagner les personnes âgées, mettre en place des déjeuners mensuels, des animations au sein de la maison de quartier</p> <p><b>Action n° 2</b> : Mise en place d'ateliers hors les murs</p> <p><b>Action n°3</b> : Mettre en place des accès PMR</p>	<p><i>CCAS</i> <i>Maison de quartier</i> <i>Associations</i> <i>Maison de quartier</i> <i>Associations</i></p>

## VI. Les modalités de participation citoyenne

- Définir et préciser le cadre de concertation garantissant la participation des habitants du quartier durant toute la durée du contrat.
- Les formats de participation pourront être divers (conseils citoyens, tables de quartiers, maisons de projets, etc.) l'objectif étant de s'appuyer sur les démarches déjà engagées sur le quartier.